



**EXTRAIT N°57/2022 DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 MAI 2022**

**08 JUIN 2022**



Date de la convocation :	Le 24 mai 2022	L'an deux mil vingt-deux, le trente du mois de mai, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. MONPLAISIR Yan, maire :
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	<b>PRESENTS :</b> <u>Adjoints</u> : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. CIDOLIT Bertrand, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille,
Présents	18	
Procurations	6	
Absents	7	
Excusés	2	
<b>En cours de Séance :</b>		<b>ABSENTS</b> <b>EXCUSES</b> : M. ADELE Claude, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. CRETINOIR Joël), M. PALIX Pierre (procuration à Mme VERIN Jocelyne), DELPHIN Laurent (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme RIERNY Sandrine (procuration à M. CIDOLIT Bertrand), Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse. (procuration à M. MARLET Camille), M. MARLET Daniel.
Présents	18	
Procurations	6	
Absents	7	
Excusés	2	
		<b>ABSENTS NON EXCUSES</b> : Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. ADELAIDE Michel, Mme MENCE Marielle Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, Mme FRANCOIS Francine,
		<b>ASSISTANTS</b> M. Pascal QUIONQUION, (DGS), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR, M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.



**CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE CECIFOOT  
AIRE DE JEU EN SYNTHETIQUE (30MX15M)**

Le Maire expose :

Ce projet vise à offrir aux administrés atteints de cécité ou de toute autre handicap un équipement spécifique pour la pratique et le développement de l'activité handisport.

Au-delà de 17h00, cet équipement pourra être utilisé par l'ensemble des publics. Deux agents du service des sports suivent d'ores et déjà une formation en la matière et la ville bénéficie du support de l'association Golden Lion Football pour la création future d'une section de CECIFOOT au sein du club ; Ceci étant l'une des clauses obligatoires à la validation du dossier.

Par ailleurs, un planning d'utilisation est requis par la fédération, pour soutenir le développement et la connaissance de la discipline sur l'ensemble du territoire.

L'opération est estimée à **250 635,00€** HT et le plan de financement y afférent est établi comme suit :

<b>DEPENSES (€HT)</b>		<b>RECETTES(€HT)</b>		<b>TAUX</b>
Travaux préparatoires	82 705,00			
Revêtement synthétique	40 250,00	ANS	175 444,50	70%
Allée périphérique	14 460,00			
Equipements sportifs/main courante/clôture et pare ballons	33 220,00	CTM	50 127,00,	20%
Eclairage	60 000,00	CTG (ARS)	12 531,75	5%
Sonorisation	7 000,00	Ville de SAINT-JOSEPH	12 531,75	5%
Vestiaire/abri spectateurs	13 000,00			
	<b>250 635,00</b>		<b>250 635,00</b>	<b>100%</b>

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**,

**DECIDE**, à l'unanimité,

**D'APPROUVER** le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le